



Lignes directrices 2005

# Club Alpin Suisse CAS – Montagnes et mouvement

## Image de soi et valeurs

**Le CAS réunit celles et ceux que la montagne intéresse et favorise l'accès d'un large public aux sports de montagne. Il s'engage pour le développement durable et la sauvegarde de l'environnement alpin, lieu où l'on pratique les sports de montagne. Le CAS respecte les montagnes, espace vital, culturel et économique.**

### **Une communauté ouverte**

Les montagnes sont à l'origine de notre club. Elles permettent à nos membres de partager des expériences. Le CAS est fier de son indépendance. Il est ouvert à tous ceux qui s'intéressent au monde alpin en tant que paysage naturel et culturel ainsi qu'aux sports de montagne, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur langue, de leur religion ou de leurs origines. Les rapports entre ses membres sont empreints de tolérance, de solidarité et de respect. Le CAS rapproche les différentes générations d'hommes et de femmes, de familles et de jeunes qui pratiquent la montagne.

### **Premier dans le domaine des sports de montagne**

Du sport populaire au sport de compétition, le CAS offre aux passionnés de la montagne une palette d'activités sportives : l'alpinisme, la randonnée à ski, à raquettes et à pied, l'escalade (en salle et en plein air), l'escalade de glace ou encore le ski-alpinisme. Le club encourage la formation et l'information afin que chacun pratique les sports de montagne de manière responsable. Il s'engage à promouvoir les diverses disciplines sportives : ainsi, il propose de nombreux cours et activités, encourage la relève, soutient des compétitions et s'engage en faveur de la sécurité et du sauvetage alpin. Il entretient ses cabanes, infrastructure importante pour ses membres et offre exceptionnelle pour le tourisme de montagne.

### **Les massifs alpins, un patrimoine précieux**

Le CAS respecte les montagnes en tant qu'espace vital, culturel, économique. Il soutient activement le développement durable des régions alpines, mais respecte aussi la valeur des espaces vierges de toute infrastructure. Il assume un double rôle : il s'engage pour une protection appropriée du monde alpin et pour son utilisation avec ménagement. Le CAS est conscient des transformations survenues dans les Alpes et du fait que celles-ci sont dues aux changements climatiques provoqués en partie par les êtres humains. Il en assume sa part de responsabilité.

### **L'esprit d'initiative du club**

Le CAS vit à travers les activités de ses sections. L'Association centrale développe des stratégies générales et prend des initiatives dans la conduite du club. Relevant les défis actuels et futurs, elle soutient les sections dans leurs activités. Des collaborateurs bénévoles et des salariés coopèrent à tous les échelons du club.

### **Des membres satisfaits**

La satisfaction des membres est au centre des préoccupations du CAS. Le club oriente ses activités et ses prestations en fonction des besoins et des intérêts de ses groupes de membres *mais en considérant toujours les intérêts globaux.*

### **L'importance de la tradition**

Depuis sa création en 1863, le CAS participe au développement de l'environnement alpin et de l'alpinisme. Cette tradition constitue la base de son engagement en faveur d'une pratique responsable des sports de montagne et d'un large accès à l'espace alpin. Le CAS défend la diversité et la richesse de ce patrimoine naturel et culturel. Pour ce faire, il tient compte des connaissances scientifiques les plus récentes.



## Politique du club

### **Partager des expériences – sport de montagne et formation**

Le CAS est ouvert aux personnes de tout âge et de différents niveaux sportifs. Il s'engage à promouvoir la formation dans toutes les catégories sportives, notamment celle des moniteurs et monitrices. La haute qualité de cette formation contribue à améliorer la sécurité et à encourager la pratique responsable des sports de montagne. Le sport de compétition et le sport populaire profitent l'un de l'autre en utilisant conjointement leur savoir-faire, les infrastructures et les possibilités de formation. Le CAS est ouvert aux nouveaux développements des sports de montagne.

La pratique régulière de sports de montagne est récréative, favorable à la santé et permet à chacun de vivre de très belles expériences.

### **Offrir une infrastructure – cabanes du CAS et sauvetage**

Ouvertes à tous, les cabanes du CAS sont une occasion de vivre des expériences uniques. Si elles permettent à nos membres de s'identifier à notre club, elles constituent aussi une part importante de l'offre du tourisme de montagne. Leur simplicité est un signe distinctif qu'il convient de préserver. Elles fonctionnent selon des principes écologiques. Un rôle essentiel est dévolu aux gardiennes et gardiens de cabane. Le CAS est ouvert aux solutions architecturales innovatrices. Il ne construit toutefois pas de cabanes supplémentaires dans les espaces encore dénués de toute infrastructure. Il fait également preuve de retenue lorsqu'il s'agit de construire de nouvelles infrastructures techniques et met l'accent sur l'entretien et l'assainissement.

Le sauvetage fait partie du CAS. Ce secteur est géré en étroite collaboration avec la Rega et divers partenaires. L'ancrage territorial est garanti par les sauveteurs des sections du CAS connaissant bien la région dans laquelle ils opèrent.

### **Prendre ses responsabilités – environnement et culture**

Le large accès au monde alpin – condition sine qua non de la pratique des sports de montagne – est très important pour le CAS. En tant qu'association habilitée à recourir, le CAS s'engage en faveur de la protection et du développement durable des montagnes. Le club a pour principe de rechercher des solutions par le dialogue avant d'envisager de déposer un recours. Entre le sport alpin d'une part et la protection de l'environnement d'autre part, le CAS se considère comme un médiateur et une instance spécialisée. Le CAS encourage la pratique des sports de montagne dans le respect de l'environnement. Par conséquent, il donne la préférence aux transports publics. Le CAS s'intéresse à la culture, au paysage culturel et à l'art alpins.

Il soutient le Musée alpin suisse et gère sa propre bibliothèque.

### **Offrir des prestations en rapport avec les besoins**

Le CAS représente les intérêts de ses membres et leur offre des prestations de services. L'offre s'adresse aux différents besoins des hommes, des femmes, des jeunes et des familles.

Le CAS n'est lié à aucun parti politique. Cependant, il prend position si ses intérêts sont en jeu. Les principes figurant dans ses lignes directrices et ses règlements définissent sa politique. Le CAS s'occupe de questions juridiques actuelles.

La revue et des ouvrages tels que les guides sont des prestations importantes du CAS. Une communication interne et externe active renforce le club. Les organes dirigeants qui s'acquittent de leur mandat à titre bénévole sont soutenus dans l'exécution de leurs tâches par un secrétariat professionnel. Ensemble ils fournissent un travail de haute qualité.

### **Diversité incomparable – un club**

Que ce soit dans une cabane, lors d'une course en montagne ou à l'occasion d'un appel téléphonique au Secrétariat central, le CAS est perçu comme un tout par nos membres et nos clients. La vie dans les sections, le bénévolat, les cultures linguistiques en Suisse, les échanges entre montagnes et Plateau, villes et campagnes, et la longue tradition du club font du CAS une organisation sans pareille. Il convient de préserver et de promouvoir cette culture de club unique en son genre.

Le CAS veut se développer. Pour ce faire, il doit fidéliser ses membres et en gagner de nouveaux.

### **Finances saines et transparentes**

Le CAS finance les activités du club au moyen des contributions des membres et de prestations de services. Celles-ci permettent au club d'obtenir des recettes en conformité avec ses objectifs. Les membres bénéficient d'offres spéciales. Le CAS est reconnaissant pour tous les legs, dons ou autres formes d'aide financière. Le sponsoring en accord avec les principes éthiques du CAS permettent le financement de certaines activités. Pour pouvoir effectuer des tâches d'intérêt public, le club cherche à obtenir un financement par les autorités publiques. La comptabilité du CAS se fonde sur les normes actuelles des organisations à but non lucratif. Afin d'assurer son existence à long terme, le CAS constitue des réserves financières en rapport avec son chiffre d'affaires.

### **Créer des liens, l'union fait la force**

Au sein du CAS, le Comité central et les sections travaillent en étroite collaboration. Des procédures participatives et une gestion transparente avec des compétences clairement définies garantissent la cohésion du club. La diversité linguistique est prise en compte de manière appropriée. Le CAS est en contact avec des organisations de sport alpin du monde entier. Ces échanges lui permettent de réfléchir régulièrement à son orientation et à ses objectifs. Il entretient notamment des liens très étroits avec des organisations de l'arc alpin européen. Des partenariats avec des autorités, des associations et des institutions privées et publiques de toute la Suisse renforcent le CAS et permettent de créer des synergies.

---

#### *Les éléments des lignes directrices*

**Idée générale (slogan):** Notre slogan „Montagnes et mouvement“ évoque la relation du CAS avec les montagnes

**Image de soi et valeurs:** En cela s'expriment l'image de soi et les valeurs du Club et de ses membres ainsi que la relation avec les montagnes. Toute l'action est déterminée en fonction de ces déclarations.

**Politique du Club:** La politique de Club fait des déclarations concrètes concernant les activités, les membres, les structures et les finances. La politique du Club constitue la base pour les concepts, planifications pluriannuelle et annuelle.

### **Notions**

**Les Alpes:** S'il est fait mention des «Alpes» dans les lignes directrices, ce sont les hautes Alpes, les Préalpes et le Jura qui sont concernés. Les montagnes et le monde alpin sont toutefois interprétés dans un sens plus vaste.

**Développement durable:** La notion de développement durable a été définie comme suit lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio en 1992: «Le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.